

Canada
Province de Québec
Comté de Gatineau
Municipalité de Cayamant

Séance extraordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 24 avril 2017 à 18h00 à la salle municipale de Cayamant, sise au 6, chemin Lachapelle.

Sont présents : Robert Gaudette, Nicolas Malette, Lise Crêtes et Philippe Labelle.
Est absent : Raymond Blais (absence motivée).

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Chantal Lamarche, Julie Jetté directrice générale/secrétaire trésorière, occupe le siège de secrétaire d'assemblée sont également présentes Mme Marie-Claude Grondin, CPA et Cynthia Emond, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe.

2017-04-73

Ouverture de la séance

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu que la présente séance extraordinaire soit ouverte à 18h00.

Adoptée unanimement

2017-04-74

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la directrice générale.

Adoptée unanimement

Avis de convocation : Le conseil constate et mentionne que tous les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation à cette séance extraordinaire, conformément à la loi.

Présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2016

Une présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2016 est faite par madame Marie-Claude Grondin, CPA, de la firme Langevin Grondin CPA Inc., aux membres du Conseil municipal.

2017-04-75

Dépôt du rapport du vérificateur et adoption des états financiers vérifiés pour 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Jetté, dépose le rapport du vérificateur et les états financiers vérifiés pour l'année 2016, tel que prévoit l'article 176.1 du Code municipal.

ATTENDU QU'une présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2016 a été faite par madame Marie-Claude Grondin, CPA, de la firme Langevin Grondin CPA Inc., lors de ladite séance ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont tous reçu copie desdits documents et en prennent acte ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu D'ADOPTER les états financiers vérifiés pour 2016, tels que présentés par la firme Langevin Grondin CPA Inc., comptables agréés.

Adoptée unanimement

2017-04-76

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 146 224\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité de Cayamant informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée unanimement

Une période de question a eu lieu

- Aucune personne présente.

2017-04-77

Fermeture et levée de l'assemblée

Le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu que la présente séance soit levée à 18h04.

Adoptée unanimement

Chantal Lamarche
Mairesse

Julie Jetté
Directrice Générale

Approbation de la Mairesse

Conformément à l'article 161, du Code municipal, la mairesse n'est pas tenue de voter. Par contre, par la présente approbation, la mairesse déclare avoir participé aux prises de décisions et qu'elle approuve toutes et chacune des résolutions prises lors de la présente séance de conseil. Tant et pour autant seulement, en ce qui concerne ledit vote, que sur les résolutions ne mentionnant pas déjà, le vote de la mairesse.

Chantal Lamarche, mairesse